

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

TOME 109 - N° 1- 2007
Publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

HORREA D'ANDRIAKÈ ET PATARA : UN NOUVEAU TYPE D'ÉDIFICE FONCTIONNEL EN LYCIE À L'ÉPOQUE IMPÉRIALE *

Laurence CAVALIER **

Résumé. – En se fondant sur des observations menées sur l'aménagement et la localisation des *horrea* de Lycie, l'auteur pose la question de la fonction de ces grands édifices : s'agit-il d'entrepôts réservés exclusivement au stockage du blé destiné au ravitaillement de Rome ou peut-on les considérer comme une composante d'un système d'échanges commerciaux régionaux et internationaux concernant toutes sortes de denrées ?

Abstract. – On the basis of observations on the planning and location of the Lycia *horreas*, the author poses the issue of the actual use of these large buildings. They may have been warehouses exclusively destined to stock the wheat for Rome or components of a regional and international commercial exchange system which involved all types of foodstuffs.

Mots-clés. – *Horrea*, Lycie, annone.

* Ce texte est la version remaniée d'une présentation orale faite à Aix-en-Provence le 3 mars 2006, dans le cadre de la table ronde « Entrepôts et trafics annonaires en Méditerranée. Antiquité – Temps modernes ». Je remercie C. Virlovet et B. Marin de m'avoir donné l'occasion de faire état de mes réflexions sur ce sujet. J'exprime aussi ma profonde reconnaissance à Th. Marksteiner, (*Institut für klassische Archäologie der Universität Wien*) directeur des missions de Limyra et Andriakè, qui, connaissant mon intérêt pour les *horrea*, m'a généreusement associée à la mission de prospection d'Andriakè. Merci enfin à A. Bouet et J. France (Ausonius, Université de Bordeaux3) pour leurs observations et leurs conseils.

** Centre Ausonius.



Fig. 1 : carte de la Lycie antique.

Les grands bâtiments qui font l'objet de cet article ont été construits dans deux ports de Lycie, une région montagneuse et difficile d'accès du Sud-Ouest de l'Asie mineure (fig. 1). Les plus hauts sommets de cette contrée encore très sauvage culminent à 3000 m d'altitude et leurs contreforts descendent jusqu'à la mer, ce qui rend difficiles les communications Est-Ouest par voie de terre. La route côtière qui permet aujourd'hui de relier Fethiye à Antalya ne date que d'une trentaine d'années et c'est à la dynamite qu'elle a été, par endroits, taillée dans le rocher. Les côtes lyciennes, soumises à des vents violents et n'offrant que peu d'abris sûrs, devaient être redoutées par les marins dans l'antiquité, comme c'est encore le cas aujourd'hui. Mais, en dépit des risques liés aux conditions de navigation, c'est sans doute par mer que se faisaient la plupart des échanges commerciaux et des déplacements privés. Les communications Nord-Sud, le long des vallées fluviales du Xanthe, du Myros et de l'Arykandos étaient plus aisées. Les deux ports qui abritent les *horrea* dont il va être question sont justement situés à proximité de l'embouchure de deux fleuves : le Xanthe pour Patara et l'Andrakos, (bras du Myros), pour Andriakè.

Patara était un port déjà connu à l'époque hellénistique. Un des papyrus de Zénon¹ indique que la ville prit, pour quelques années, le nom d'« Arsinoé » sous Ptolémée Philadelphe. Par ailleurs, M. Zimmermann² a établi qu'elle était une escale commerciale importante pour les échanges entre l'Égypte et la côte micrasiatique. Selon Strabon³, vers 100 p.C., Patara était

1. P. Mich I 10

2. M. ZIMMERMANN, « Die lykische Häfen und die Handelswege im östlichen Mittelmeer », *ZPE* 92, 1992, p. 201-217.

3. XIV, 664-665.

une des six villes les plus puissantes de la ligue lycienne, avec Xanthos, Tlos, Pinara, Myra et Olympos. Siège du gouvernement provincial à l'époque impériale, Patara jouait alors le rôle de capitale régionale.

Andriakè, le port de la ville de Myra, était protégé par des fortifications dès l'époque hellénistique⁴ et il est vraisemblable que la flotte de la confédération lycienne s'y abritait au I^{er} siècle a.C⁵. À l'époque impériale, Andriakè a été pourvue des aménagements portuaires dont les vestiges sont en grande partie encore visibles aujourd'hui. C'est dans ces deux ports, géographiquement proches, que furent construits les grands entrepôts de Lycie, sous le règne d'Hadrien.

LES HORREA DE PATARA

La rade de Patara dont on estime les dimensions à 1,6 km de long sur 400 m de large, est aujourd'hui complètement ensablée et s'est transformée en marécage. L'équipe archéologique turque chargée de l'exploration du site a récemment dégagé les vestiges déjà connus d'un phare⁶ qui signalait l'entrée du port, à l'Ouest de celui-ci, les *horrea*, qu'une inscription latine identifie comme tels, construits sur le côté ouest du port, dans un secteur où l'on trouve de grands monuments funéraires d'époque impériale, la nécropole s'étendant au Nord des *horrea*. Cette partie de la ville est actuellement très difficile d'accès et les bâtiments que l'on y voit n'ont pas été fouillés.

L'édifice qui nous intéresse a été décrit par R. Niemann en 1884⁷. Ce travail a servi de base à la notice des *TAM* consacrée à Patara⁸, ainsi qu'à G. Rickman qui a utilisé ces données dans son ouvrage sur les entrepôts⁹. Plus récemment, les Français P.-J. Trombetta et J.-N. Cherniot ont publié une synthèse sur les *horrea* d'Andriakè et Patara et proposé une description de chacun des bâtiments¹⁰. F. Işık décrit brièvement les entrepôts de Patara dans son guide du site¹¹.

À la fin du XIX^e siècle, R. Niemann constatait que la voûte et le toit qui couvraient l'édifice de Patara avaient disparu. Les dimensions qu'il donnait du bâtiment (70 m x 27 m) ont été précisées par les chercheurs français qui estiment ainsi la surface utile à 1422 m². L'édifice, conservé sur 7,90 m de hauteur, était divisé en huit pièces de mêmes dimensions par des

4. J. BORCHHARDT, « Topographische Studien in Myra und Seine Vororten » dans J. BORCHHARDT éd., *Myra, eine lykische Metropole in antiker und byzantinischer Zeit*, Berlin 1975, p. 49-50.

5. H. BRANDT et F. KOLB, *Lycia et Pamphylia. Eine römische Provinz im südwesten Kleinasien*, Berlin 2005, p. 52.

6. *TAM*, II, 36.

7. O. BENNDORF et G. NIEMANN, *Reisen im südwestlichen Kleinasien I : Reisen in Lykien und Karien I*, 1884, p. 116.

8. *TAM* II, 143.

9. G. RICKMAN, *Roman Granaries and Store Buildings*, Cambridge 1971.

10. *BM* 151, 1993, p. 95-109.

11. F. IŞIK, *Patara. The History and Ruins of the Capital of the Lycian League*, Antalya 2000, p. 142-144.

murs de refend parallèles aux petits côtés. Du fait de la présence de pilastres engagés dans les murs latéraux des *cellae*, R. Niemann supposait que ces pièces étaient couvertes de voûtes en berceau renforcées, au centre, par des arcs doubleaux. P.-J. Trombetta et J.-N. Cherniot, s'ils n'excluent pas totalement l'existence d'une voûte, penchent plutôt pour un dispositif servant de support aux poutres maîtresses. De l'extérieur, on accédait sur le long côté à chacune des pièces par une porte d'environ 2 m de large et on circulait entre elles par d'autres portes d'un peu plus d'1 m de large ménagées pratiquement contre la façade. Il n'y a pas de trace, à l'intérieur, de l'existence d'un étage, bien que la façade semble l'indiquer à cause des fenêtres carrées, de 1,80 m de côté, disposées au-dessus des portes. R. Niemann notait enfin que la façade était construite en appareil régulier soigné, qu'elle ne montrait aucun décor en dehors de deux corniches, la disposition de consoles sur la corniche inférieure, deux encadrant chaque porte, étant exactement la même qu'au *granarium* d'Hadrien (selon ses propres mots), à Myra. La description de P.-J. Trombetta et J.-N. Cherniot fait cependant état du décor d'un corbeau (le troisième de l'édifice en suivant le sens de l'inscription), orné d'un dauphin et d'une tortue.

L'appareil pseudo-isodome des murs est fait de grands blocs de calcaire à ciselure périmétrale et panneau central piqueté, assemblés à joints vifs. Les assises inférieures conservées des murs latéraux et de refend sont construites en appareil polygonal. Au-dessus d'une assise de panneresses, les assises supérieures de ces murs devaient être construites en appareil rectangulaire.

L'édifice porte la dédicace¹² : *Horrea Imp. Caesaris Divi Traiani Parthici f. divi [Nervae Nepotis Traiani Hadriani Augusti]*

À l'arrière de l'édifice, à l'Ouest, se trouve un espace plat où l'on peut peut-être reconnaître les traces d'un stylobate qui indiqueraient la présence à cet endroit d'une place. Certains archéologues turcs l'interprètent comme l'une des deux agoras de la ville, l'agora du port, l'autre se trouvant peut-être au sud des thermes de Vespasien.

LES HORREA D'ANDRIAKÈ : (FIG. 2)

La ville, située à 5 km de Myra, s'étendait à l'embouchure de l'Andrakos, sur ses deux rives. Le port proprement dit se trouvait au Sud-Ouest de la rivière et, comme à Patara, il s'est ensablé et transformé en marécage.

Andriakè a fait l'objet d'un programme de construction très homogène à l'époque impériale. Les vestiges qui étaient visibles le long du quai sud, lors d'une première prospection effectuée dans les années 70 par une équipe allemande sous la direction de J. Borchhardt¹³, ont été identifiés comme des hangars à bateaux. Au Sud du quai, on a construit des maisons et des bâtiments en rapport avec l'activité portuaire et, encore plus au Sud, les *horrea* et une

12. TAM II, 397.

13. J. BORCHHARDT « Andriake, die Hafenstadt von Myra » dans J. BORCHHARDT éd., *op. cit.*, p. 64-75.



Fig. 2 : *Horrea* d'Andriakè : façade.

pour la poutraison, et ils comptent dix assises. Ils sont construits en appareil régulier pseudo-isodome fait de blocs de calcaire à ciselure périmétrale et bossage, disposés à joints vifs. Les murs latéraux ont reçu, à l'intérieur de l'édifice, un contre-parement en appareil polygonal. Les murs de refend et le mur arrière sont construits en appareil polygonal. De nombreuses marques de maçon sont visibles sur les murs.

La façade est conservée sur plus de 8,60 m de hauteur. À hauteur de la mouluration qui l'orne, à l'intérieur, les murs montrent une assise de blocs rectangulaires. L'appareil de petits moellons et de mortier qui constitue les assises supérieures des quatre murs de refend du centre du bâtiment indique que la toiture a été reprise à l'époque tardive. On a sans doute reconstruit en forme de pignon les parties hautes des murs. Le bâtiment aurait été alors couvert, au moins dans cette partie, par un toit en bâtière. Il est plus difficile en revanche de se représenter le système de couverture original de l'entrepôt. La façade montre des frontons latéraux interrompus à hauteur de la troisième porte et l'on peut peut-être imaginer qu'il y avait un fronton surhaussé au-dessus des pièces centrales.

C'est peut-être aussi à la même époque qu'ont été creusés, dans la façade, des encastremens pour poutres qui montrent une réutilisation de l'édifice.

On accède au bâtiment par une sorte de parvis surélevé, flanqué à droite et à gauche de deux pièces de petites dimensions à portes arquées (fig. 3). Leur fonction n'est pas assurée, mais l'opinion commune en fait des sortes de guérites destinées à abriter des gardiens. Les petites



Fig. 3 : *Horrea* d'Andriakè : extrémité Est

agora. Un autre quartier d'habitation se trouve au Nord de l'embouchure de l'Andrakos, mais il est peut-être plus tardif.

Les *horrea* d'Andriakè sont, pour les dimensions et la disposition intérieure, comparables à ceux de Patara : environ 65 m sur 32 m, 8 *cellae* juxtaposées. La surface utile de l'édifice est estimée à 1800 m².

Les murs latéraux de l'édifice sont conservés jusqu'à leur hauteur d'origine, comme le montrent les encoches ménagées à leur sommet

fenêtres de ces guérites possédaient des grilles. Des encoches ménagées dans les murs d'ante ont poussé les premiers « prospecteurs » à écrire que le parvis pouvait être lui aussi fermé par une grille.

Le bâtiment est divisé en huit pièces (7 m x 33 m), dont les deux plus occidentales sont de profondeur moindre (7 m x 26,5 m). P.-J. Trombetta et J.-N. Cherniot font observer que cette « différence de taille ne s'explique pas par des raisons topographiques » et que l'on pourrait par conséquent « envisager des raisons fonctionnelles ». Chaque pièce est accessible depuis le parvis par une porte de 3,15 m de hauteur et elles communiquent entre elles par des portes disposées, comme à Patara, presque contre la façade.

La façade est divisée horizontalement en deux parties par une corniche courant au-dessus des portes. Cette corniche est interrompue par des consoles qui encadrent les portes. Au-dessus de celles-ci, on trouve des fenêtres géminées qui donnent l'impression que l'édifice comportait un étage.

Au-dessus de la quatrième porte, en partant de l'Est, on trouve les bustes d'un homme et d'une femme, identifiés comme Hadrien et Sabine, considérablement abîmés par une longue exposition aux intempéries. Le trumeau de la fenêtre de la cinquième pièce en partant de l'Est est décoré d'un trophée sculpté (un bouclier recouvrant deux lances) et une rosette est sculptée sous la fenêtre.

L'inscription qui s'étend sur toute la longueur de l'édifice est parfaitement conservée et a servi à restituer celle de Patara : *Horrea Imp. Caesaris Divi Traiani Parthici F. Divi Nervae Nepotis Traiani Augusti Cos III*. Elle permet de dater la dédicace des entrepôts du second voyage d'Hadrien en Asie, en 129. La façade porte également un relief représentant Isis et Sérapis, et, en dessous, une inscription d'époque impériale qui indique que le relief fut offert par un certain Herakleon, *horrearius*, à la suite d'un rêve¹⁴.

Une seconde inscription se trouve à droite de la 4^e porte, en partant de l'Est¹⁵ : on y restitue le nom de Flavius Eutolmius Tatianus, sans doute natif de Sidyma, *praefectus praetorio Orientis*. L'inscription fait état de l'envoi en Lycie, par ce personnage, des poids et mesures standard devant être utilisés dans l'entrepôt ainsi que dans les villes proches de Myra et Arneai. Elle est datée de 388-392.

À proximité immédiate des *horrea*, à l'Est, se trouve l'agora d'Andriakè¹⁶. La place était entourée de colonnades¹⁷ au moins sur les côtés est, nord et ouest. Le côté sud, actuellement enseveli sous une épaisse couche de coquilles de murex, n'est pas connu. À l'arrière des

14. E. PETERSEN et F. VON LUSCHAN, *Reisen im südwestlichen Kleinasien II : Reisen in Lykien, Milyas und Kibyris*, Wien 1889, p. 41, fig. 31.

15. E. PETERSEN et F. VON LUSCHAN, *ibid.* p. 42, n° 77A.

16. TH. MARKSTEINER, *Survey in Andriake in 2005*, Anmed 2006, p. 71-74 Abb. 1- 4.

17. Une colonne cordiforme gît à proximité de son emplacement d'origine, à l'angle nord-ouest de la place.

colonnades, se trouvaient probablement des boutiques. L'agora était accessible, depuis les quais, par une rue qui menait à l'entrée de la place, sur son côté nord. La porte qui marquait cette entrée est encore en place.

L'agora n'a pas été fouillée. Un relevé existe¹⁸ et il sera corrigé et complété à partir des derniers relevés effectués en 2005 et 2006 par l'équipe autrichienne qui a commencé une prospection sur ce site. Parmi les blocs provenant de la destruction de l'agora, on ne note aucun bloc porteur de décor qui aurait pu nous renseigner sur l'ordre. En revanche, sur d'assez nombreux blocs sont conservées des marques de maçon semblables à celles que l'on trouve sur les murs des *horrea* voisins. Elles prouvent que l'agora et les *horrea* ont été construits en même temps et sans doute par la même équipe. L'absence totale de décor est un indice en faveur d'un programme de construction fonctionnel visant à mettre en place les aménagements nécessaires à l'activité commerciale, sans intention de mise en scène.

Sous la place, qui portait un pavement composé de grandes dalles épaisses de calcaire, est aménagée une grande citerne construite en pierres de taille. Elle est séparée en deux nefs par une rangée de sept piliers de section rectangulaire. Les arcs qui soutiennent les voûtes retombent sur ces piliers et sur les pilastres qui scandent les parois de la citerne. Le tout était revêtu d'un enduit hydraulique encore conservé par endroits.

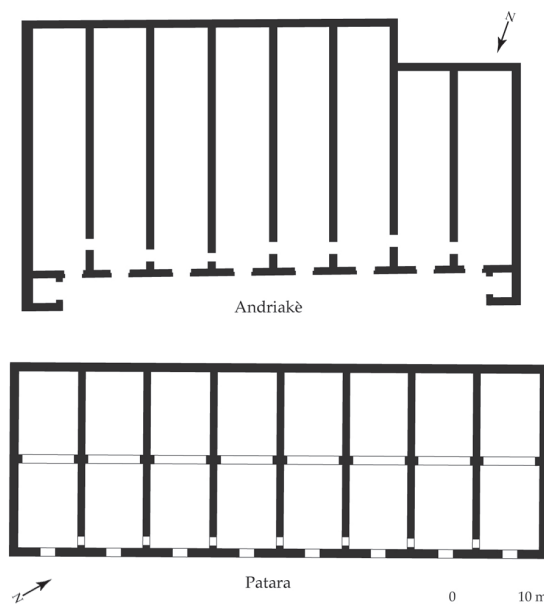


Fig. 4 : plan des deux édifices.

OBSERVATIONS SUR LE PLAN DES ÉDIFICES : (FIG. 4)

De plan rectangulaire, les édifices sont compartimentés en une série de pièces longues et étroites, disposées parallèlement. Chacune des pièces possède son propre accès, en façade. Cette juxtaposition des cellules est caractéristique des *horrea*¹⁹.

G. Rickman notait avec raison que ce type de plan est connu depuis longtemps au Moyen-Orient²⁰, du palais de Mari au temple de Marduk, à Babylone. Pour l'Anatolie, on trouve un premier exemple de ce type d'aménagement dit palatial à Bogazköy-Hattusa, la capitale hittite, au temple du dieu du temps de Hatti et de la déesse du soleil Arinna, au XIII^e

18. J. BORCHHARDT « Andriake, die Hafenstadt von Myra » dans J. BORCHHARDT éd., *op. cit.*, p. 64, Abb. 12.

19. R. GINOUVÈS, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine* III, Rome 1998, p. 119-120.

20. G. RICKMAN, *op. cit.*, p. 151-152.

siècle. Chaque unité de « magasins » était accessible par une porte unique. Certains de ces magasins communiquaient entre eux, comme à Andriakè et Patara, par des portes situées contre la façade.

Un exemple de plan comparable ou, en tout cas, dérivant du même schéma, est fourni par l'acropole de Sura, près d'Andriakè. Son sommet est en effet occupé par un édifice fortifié assez mystérieux dont le plan montre deux séries de pièces rectangulaires, accessibles par un petit côté, disposées symétriquement de part et d'autre d'un corridor, mais sans communication entre elles. Ce bâtiment dont on ne connaît pas la fonction, mais dont on peut penser, en raison de sa situation retranchée, qu'elle pouvait être militaire, daterait de l'époque hellénistique²¹.

On ne connaît pas, pour la même époque²², d'autres édifices lyciens dont le plan se rapproche de celui des *horrea* et il faut, pour trouver en Asie Mineure des bâtiments présentant le même genre de disposition, se déplacer jusqu'en Mysie. On peut voir, sur l'acropole de Pergame, les vestiges de cinq bâtiments conventionnellement nommés « arsenaux » dans les publications. Quatre de ces édifices (II, III, IV, V) ont en commun un plan rectangulaire allongé, des dimensions comparables : de 30 à 47 m de long sur de 6 à 8 m de large et un aménagement intérieur similaire caractérisé par des planchers surélevés au moyen de murets percés d'orifices destinés à la ventilation. L'« arsenal » II est le seul de ces bâtiments à être compartimenté en cinq pièces qui devaient ouvrir sur la rue qui le sépare de l'« arsenal » I.

La ressemblance des plans et des aménagements des édifices de Pergame avec ceux des *horrea* militaires romains a amené les archéologues allemands à les identifier comme entrepôts²³, sans toutefois décider du type de marchandises qui y étaient conservées : céréales ou armement et outils. Les fameux boulets de catapulte en andésite qui ont peut-être valu aux édifices le nom d'« arsenaux » ont tous été découverts, sans exception, à l'extérieur des bâtiments. Les autres trouvailles faites à l'intérieur des bâtiments (pointes de fer dans I, amphores dans III) ne permettent pas aux fouilleurs de conclure définitivement sur leur destination précise, mais ils ont noté que les proportions de l'arsenal I le rapprochaient

21. TH. MARKSTEINER, *Die befestigte Siedlung von Limyra. Studien zur vorrömischen Wehrarchitektur und Siedlungsentwicklung in Lykien unter besonderer Berücksichtigung der klassischen Periode*, Wien 1997.

22. Toujours pour l'époque hellénistique, mais cette fois dans les Cyclades, H. Duchêne et Ph. Fraisse observent une certaine similitude de plan entre « l'établissement de la pointe des Pilastres », « dont le plan est caractérisé par la juxtaposition de chambres indépendantes », à Délos, et les *horrea* lyciens (Le paysage portuaire de la Délos antique. Recherches sur les installations maritimes, commerciales et urbaines du littoral délien, *Exploration archéologique de Délos* 39, 2001, p. 96-106, Document XXVIII B et Plan IX A), tout en soulignant l'écart chronologique entre les édifices.

23. Les arsenaux de Pergame sont évoqués par G. RICKMAN, *op.cit.*, p. 253 « it is possible (...) to suggest that this tradition of long narrow buildings with raised floors for storage purposes was part of that heritage that Rome absorbed from the Greek East ». De fait, les plus anciens *horrea* militaires connus se trouvent en Espagne, au camp de Scipion à Castillejo, et ils sont datés de ca. 134 a.C. Comme on sait que, depuis la Paix d'Apamée, Pergame entretenait des liens privilégiés avec Rome, il me semble que la filiation est envisageable. Le système des planchers surélevés, d'abord en usage dans les *horrea* militaires, aurait ensuite été étendu aux *horrea* civils.

davantage des greniers romains, alors que les dimensions des arsenaux III, IV et V semblent leur interdire cette fonction. On peut penser que ces bâtiments faisaient partie d'un dispositif abritant le matériel et les provisions nécessaires aux casernes installées sur l'acropole.

Cependant, même si l'on peut trouver une certaine parenté dans les plans, les *horrea* de Lycie se distinguent des exemples précédents, au demeurant bien antérieurs, par leur localisation : construits dans des ports, il s'agit d'édifices fonctionnels à vocation économique dont l'existence est due à l'intensification des échanges commerciaux dans cette région. On a donc bien affaire à un type d'édifice jusque-là inconnu en Lycie.

HORREA ITALIENS ET HORREA LYCIENS

Les *horrea*, dont on sait qu'ils pouvaient abriter du blé, mais aussi d'autres types de marchandises, se caractérisent par leur plan qui montre « la juxtaposition d'un plus ou moins grand nombre de cellules, simples ou doubles en profondeur, ouvrant sur des couloirs ou sur l'extérieur, sur un ou plusieurs étages »²⁴.

Les *horrea* civils d'Ostie, les mieux conservés d'Italie, se présentaient le plus souvent comme de grands ensembles centrés sur une cour rectangulaire ou carrée, bordée sur ses quatre côtés par des rangées de cellules accessibles depuis la cour. Dans certains cas, les *horrea* étaient simplement disposés dos-à-dos, chaque cellule ayant sa propre porte.

À Andriakè et Patara, les *horrea* se réduisent à l'unité de base, la file de cellules juxtaposées. On remarquera que, dans le cas des deux entrepôts lyciens, la profondeur des cellules est beaucoup plus importante que dans les exemples italiens : de 27 à 32 m de long pour la Lycie, des dimensions avoisinant au maximum les 15 m pour l'Italie.

Quatre des *horrea* d'Ostie sont munis de *suspensurae* ou planchers surélevés²⁵. Dans chaque cellule, on a construit des murs longitudinaux, hauts d'environ 0,40 m et l'on a couvert les vides avec des briques *bipedales* de 0,60 m de large. De cette façon, on crée un vide sanitaire permettant la circulation de l'air. Ce dispositif était destiné à protéger des denrées périssables de l'humidité du sol ainsi que de la chaleur. Les entrepôts ont pour fonction de stocker des marchandises, mais aussi de les conserver en bon état sur une période plus ou moins longue. Dans le cas des céréales, la conservation doit se faire à une température ne dépassant pas les 15,5° et, cela tombe sous le sens, dans un bâtiment exempt d'humidité. La présence de *suspensurae* dans un entrepôt civil est ainsi la preuve que celui-ci avait pour fonction de stocker des céréales. L'absence de *suspensurae*, en revanche, n'indique pas forcément que le bâtiment ne pouvait pas servir de grenier. Il semble en effet que ce dispositif constitue un perfectionnement tardif que l'on ne rencontre pas avant le II^e siècle p.C.²⁶.

24. R. GINOUVÈS, *op. cit.*, p. 119-120.

25. H. PAVIS D'ESCURAC, *La préfecture de l'annone service administratif impérial d'Auguste à Constantin*, Paris 1976, p. 246, n°31.

26. G. RICKMAN, *op. cit.*, p. 293-297.

À l'époque de Pline l'Ancien, il y avait deux écoles pour la conservation du blé, les édifices en bois surélevés ou les greniers construits en brique, à même le sol, mais dont les murs et les planchers recevaient un traitement spécial, c'est-à-dire un enduit à base d'éclats de marbre ou de calcaire, ou d'*opus signinum* fait de coquillages écrasés²⁷. Cet enduit, qui permettait de colmater les interstices des parois, avait pour fonction d'éviter la prolifération des insectes et des parasites du grain à l'intérieur du bâtiment.

Quoi qu'il en soit, les *horrea* d'Andriakè – les seuls actuellement accessibles à une visite approfondie – ne semblent montrer aucun de ces deux dispositifs. Il faudrait évidemment fouiller l'édifice pour avoir la certitude qu'il n'a jamais été muni de planchers surélevés, mais les seuils des portes des cellules sont conservés or, lorsqu'il y a des *suspensurae*, les seuils eux-mêmes sont surélevés, et souvent percés d'orifices servant à ventiler les planchers. Quant aux murs de l'édifice, il ne semble pas qu'ils aient jamais été enduits.

Il faut évoquer une troisième caractéristique des *horrea* d'Ostie : les ouvertures en forme de fente pratiquées dans les murs arrière des édifices. Elles sont à l'évidence destinées à une bonne aération des cellules. Ce type d'aménagement n'existe pas dans les entrepôts lyciens.

Dernière remarque : les cellules des *horrea* italiens sont très faiblement éclairées, par une petite fenêtre carrée ménagée au-dessus de la porte d'entrée et, dans une moindre mesure, par les ouvertures dans les murs arrière que je viens d'évoquer. La semi-obscurité est nécessaire à une bonne conservation du grain. Les fenêtres des *horrea* lyciens sont de dimensions importantes, en tout cas bien plus que celles des entrepôts italiens et, sauf à imaginer l'existence d'un étage dont on n'aurait aucune trace, cette caractéristique ne me semble pas non plus compatible avec les fonctions présumées de l'édifice.

Somme toute, et à l'exception de leur plan, les *horrea* d'Andriakè et Patara semblent dépourvus des caractéristiques des *horrea* italiens. Ni leur capacité, somme toute assez réduite²⁸, ni leurs aménagements intérieurs ne semblent convenir pour stocker de grandes quantités de céréales en transit. Mais ils montrent en revanche un trait distinctif que l'on ne trouve nulle part ailleurs, en tout cas dans le monde gréco-romain : les portes ménagées contre la façade et qui permettent aux cellules de communiquer (fig. 5)²⁹. À Andriakè, les portes de façade sont bien sûr destinées à la manutention et s'ouvrent de l'extérieur. Mais les jambages de ces portes sont munis d'encoches sans doute destinées à assurer la fermeture grâce à une barre, de l'intérieur. Une fois les portes fermées, on pouvait communiquer d'une cellule à l'autre par l'intérieur. Il ne s'agit pas d'un passage, mais de vraies portes qui pouvaient aussi se fermer. Ce dispositif permettait d'isoler les cellules ou de réunir plusieurs cellules en un seul

27. G. RICKMAN, *op. cit.*, p. 293-297.

28. Les Grandi Horrea d'Ostie couvraient plus de 7000 m².

29. Le système est pratiquement le même à Boğazköy-Hattusa, à un détail près : les cellules ne sont pas toutes munies d'une porte, en façade. L'écart chronologique ne permet évidemment pas de pousser plus loin la comparaison.



Fig. 5 : *Horrea* d'Andriakè : porte de communication.

lot³⁰. Il était dès lors envisageable de stocker des marchandises de diverses natures dans des locaux indépendants les uns des autres.

FONCTION DES *HORREA* LYCIENS

Les inscriptions ne laissent aucun doute sur la fonction des édifices : il s'agit bien d'entrepôts.

Cependant, rien dans leur plan, ou leur aménagement, ne prouve que ces entrepôts aient été destinés exclusivement au stockage des céréales. C'est pourtant l'opinion commune. Les premiers voyageurs identifiaient déjà les *horrea* comme *granarium*³¹ – terme d'ailleurs assez rarement utilisé³² – et plusieurs chercheurs³³ considèrent que la construction de ces entrepôts est en rapport avec le ravitaillement de Rome en blé, à partir de l'Égypte, ou avec le stockage des productions de l'arrière-pays, en vue de leur expédition vers l'Italie³⁴. À l'appui de cette hypothèse, l'inscription de Tatianus, du IV^e siècle. Elle mentionne l'envoi en Lycie, par le préfet du prétoire, de poids et

mesures standard. Le sens de cette inscription n'est pas clair. Le problème a été récemment reconsidéré par K. Belke³⁵, qui considère, comme M. Wörrle³⁶, que les *horrea* étaient utilisés pour l'annone à l'époque tardive, comme ils l'avaient été à l'époque impériale.

30. Le dispositif paraît assez complexe : il y a huit *cellae* juxtaposées à Andriakè. En partant de l'Ouest, les vantaux des portes de communication entre les pièces 1, 2 et 3 se ferment à l'Ouest. En partant de l'Est, les vantaux des portes des pièces 8, 7, 6, 5 et 4 ferment à l'Est. C'est donc à la pièce 5 que se fait le changement d'orientation (le plan de Trombetta et Cherniot ne reproduit pas ce dispositif). C'est au-dessus de la porte de façade de cette pièce qu'est sculpté un bouclier recouvrant des lances. Au-dessus de la porte de la pièce 4 se trouvent les bustes d'Hadrien et Sabine. Sur les murs intérieurs des pièces 4 et 5, on note la présence de nombreuses cavités dans le mur, peut-être destinées à fixer des genres d'étagères. Ces cavités ne se retrouvent pas ailleurs dans le bâtiment ce qui pousse à imaginer une fonction spéciale pour ces deux pièces déjà remarquables par le décor de leur façade.

31. TAM II, 153.

32. P. GROS, *L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*. 1, *Les monuments publics*, Paris 1996, p.464.

33. R. PARIBENI, *Optimus Princeps*, I, Messina 1926, p. 175 ; A. BALLAND, *Fouilles de Xanthos, VII : Inscriptions d'époque impériale du Léoôn*, Paris 1981, p. 217 ; G. RICKMAN, *op. cit.*, p. 140 ; M. ZIMMERMANN, *art. cit.*, p. 215–217.

34. M. Wörrle dans l'article de J. BORCHHARDT « Andriake, die Hafenstadt von Myra » dans J. BORCHHARDT éd., *op. cit.*, p. 71

35. K. BELKE, « Prokops De Aedificiis, Buch V, zu Kleinasien », *AntTard* 8, 2000, p. 116-117.

36. *Op. cit.* n. 31.

On notera cependant que, dans les mesures mentionnées dans l'inscription, le *modion* et *hemimodion* concernent les solides, et que les *xestes* concernent les liquides. Nous trouvons une occurrence du terme, en rapport avec l'huile, dans une inscription du Bas-Empire³⁷ de Xanthos, autre grande ville lycienne proche de Patara. Par conséquent, on peut penser que, à cette époque au moins, les *horrea* pouvaient abriter autre chose que du blé annonaire.

On sait que les cargos alexandrins, pour rallier Rome, pouvaient doubler Chypre par le Nord, puis faire du cabotage le long de la côte sud de l'Asie Mineure pour profiter des vents côtiers, avant de continuer vers la Crète, Malte et le détroit de Messine. Andriakè se trouvait sur cette route et il existe plusieurs textes mentionnant la présence de bateaux alexandrins faisant escale au port de Myra lors de leur voyage vers Rome, le plus connu étant un passage des *Actes des Apôtres*³⁸. Une autre anecdote, tirée de la *Vie de Nicolas de Sion*, rapporte que Nicolas se trouvait à Andriakè pendant qu'une famine frappait la Lycie. Des navires alexandrins chargés de blé étaient au port et Nicolas leur demanda du blé pour nourrir les Lyciens. À quoi les capitaines répondirent qu'ils ne pouvaient pas distraire une partie de la cargaison qui était mesurée au départ d'Alexandrie et à l'arrivée à Constantinople³⁹. On ne peut évidemment pas, à partir d'une seule anecdote, établir une vérité, mais dans ce cas précis au moins, Andriakè n'aurait servi que d'escale technique et il n'y aurait eu ni chargement, ni déchargement de blé. Les bateaux, obligés de longer les côtes pamphyliennes et lyciennes en raison des vents contraires⁴⁰, devaient de toute façon faire escale pour le ravitaillement et pour l'embarquement ou le débarquement des passagers et les ports de Patara et Andriakè étaient, comme on l'a vu, fréquentés bien avant la construction des entrepôts.

On sait que la Lycie n'est pas le grenier de l'Asie Mineure et qu'il faudrait chercher celui-ci plutôt dans la région de Pergame, ainsi qu'en Phrygie, en Galatie et en Pisidie⁴¹. Par ailleurs, la Lycie, et l'Asie Mineure en général, n'apparaissent pas, dans les textes ou l'épigraphie, comme des régions pouvant fournir du blé à Rome. Il arrive même que des villes d'Asie

37. Observation aimablement communiquée par P. Baker, Université Laval, Québec.

38. 27, 4-7. « Partis de là (de Sidon), nous longeâmes l'île de Chypre parce que les vents étaient contraires. Après avoir traversé la mer qui baigne la Cilicie et la Pamphylie, nous arrivâmes à Myra en Lycie. Et là, le centenier, ayant trouvé un navire d'Alexandrie qui allait en Italie, nous y fit monter ». J. ROUGÉ (*Actes* 27, 1-10, *Vigilias Christianae*, Vol. 14, N°4, 1960, 195-196) considérait que l'escale du bateau alexandrin à Myra, à cette époque de l'année, était le fait du hasard et que rien ne prouvait qu'il s'agissait d'un céréalier. À propos des navigations de Paul voir CH. REYNIER, *Paul de Tarse en Méditerranée*, Paris 2005.

39. *La Légende dorée*, Chapitre 3, 4 : « ... 'Non audemus, pater, quia mensuratum est Alexandriae, oportet in horrea imperatoris nos reddere'. Quibus Sanctus dixit : 'Facite nunc, quod dico, et vobis in Dei virtute promitto, quod nullam minorationem habebitis apud regium exactorem'. Quod cum fecissent, et eandem mensuram, quam Alexandriae acceperant, reddidissent ministris imperatoris... »

40. En mer Égée, les navires qui voulaient faire route au Nord devaient affronter les vents étiens. Le *meltem*, cauchemar des plaisanciers modernes, souffle du Nord de juin à octobre et peut atteindre force 6/7 Beaufort en juillet et août. En Méditerranée, il souffle de l'Ouest et se fait sentir jusqu'au golfe de Finike (Lycie orientale).

41. G. RICKMAN, *The Corn Supply of Ancient Rome*, London 1980, p. 119.

Mineure soient obligées de se fournir en blé étranger pour leur propre consommation : c'est le cas d'Éphèse et de Tralles qu'Hadrien autorisa à importer du blé d'Égypte⁴². Il s'agit là de mesures exceptionnelles, et la Lycie est en général considérée comme une région autarcique.

On notera aussi que plusieurs villes de Lycie, dont Xanthos, Tlos et Patara, se sont dotées d'un système de distribution de céréales et de fondations alimentaires dans la deuxième moitié du second siècle p.C.⁴³. La part restante et donc exportable des récoltes locales (provenant sans doute en grande partie de la plaine de Podalia) ne devait pas être très importante, en tout cas pas suffisante pour expliquer la construction d'*horrea* liés exclusivement à l'annone et destinés à entreposer du blé lycien.

Les entrepôts de Patara et d'Andriakè portent chacun une inscription les identifiant formellement comme propriété de l'empereur. Ils sont donc logiquement destinés à abriter des biens appartenant à l'empereur, mais rien n'empêche celui-ci de les louer. Il existe une *lex horreorum Caesaris*, gravée sur une plaque de marbre découverte à Rome en 1855 et qui date du règne de Nerva ou d'Hadrien⁴⁴. L'inscription, qui concerne des *horrea* impériaux, mentionne des espaces à louer, notamment des *armaria*, et fait état de clauses concernant la location et la gestion de l'entrepôt⁴⁵.

Ce même texte fait référence au *contractor*, qui loue la totalité de l'entrepôt et en est responsable, en tant qu'*horrearius*. Ce dernier peut louer⁴⁶ tout ou partie de l'entrepôt à des particuliers, les *conductores*. G. Rickman cite plusieurs autres occurrences du terme *horrearius* dans les textes légaux. Le terme apparaît dans l'inscription d'Herakleon, sur le mur des *horrea* d'Andriakè. Une autre inscription, cette fois funéraire, d'Andriakè mentionne également un *horrearius*, affranchi impérial⁴⁷. Par conséquent, même si on ne peut pas le prouver, rien ne s'oppose à ce que les entrepôts, propriété de l'empereur, aient été loués afin d'abriter des marchandises avant leur vente ou après leur acquisition par des grossistes⁴⁸.

42. R. PIEROBON-BENOÎT, « L'Asia Minore e l'approvvigionamento in grano di Roma », dans *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut-Empire*, actes du colloque organisé par le Centre Jean-Bérard et l'URA 994 du C.N.R.S. (Naples, 14-16 février 1991), Rome 1994, p. 323-329.

43. A. BALLAND, *op. cit.*, p. 173-224. ; M. WÖRRLE, *Stadt und Fest im kaiserzeitlichen Kleinasien. Studien zu einer agonistischen Stiftung aus Oinoanda*, München 1988, p. 127 ss. ; M. RAS, « Oinoanda in Lykia, the Elite and Economy in the Roman Empire », *Lykia* 2, 1995, p. 22-38.

44. *CIL* VI 33747 = *ILS* 5914 = Bruns-Gradenwitz 166, 371-372.

45. G. RICKMAN, *op. cit.*, p. 198-200.

46. Ce n'est pas l'avis d'H. PARVIS D'ESCURAC, *op. cit.*, p. 248, qui considère, à la suite de C. Alzon, que l'*horrearius* est « une sorte de concierge responsable des clefs des différentes *cellae* ».

47. *JHS* 34, 28, Nr. 37 ; M. WÖRRLE, « **Regelungen von Zollfragen durch eine unbekannte römische Autorität des 2. Jahrhunderts n. Chr.** » dans J. BORCHHARDT éd., *op. cit.*, p. 68.

48. La particularité du dispositif lycien (*cellae* communicantes) n'avait pas échappé à J. CARCOPINO (« Ostiensia II - Le quartier des docks », *MEFRA* 30, 1910, p. 426) qui écrivait : « D'autre part, il est très vraisemblable qu'à partir du règne d'Hadrien, ainsi que l'a affirmé M. Gatti en publiant la *lex horreorum* et en la rapportant aux *horrea Galbana*, l'administration ouvrit les *horrea fiscalia* aux particuliers qui, moyennant rétribution tarifée, et contre certaines garanties, pouvaient louer tout ou partie de *cella*, comme débarras ou comme entrepôt, comme salle de vente ou comme garde-meuble. Et cette faculté laissée par le pouvoir au public a sûrement entraîné jusque dans

Considérons maintenant la localisation des bâtiments : on ne sait pas si les *horrea* de Patara étaient situés le long d'un quai, car cette zone n'est pas dégagée, mais les *horrea* d'Andriakè s'élèvent sur une terrasse, à une centaine de mètres de l'emplacement présumé des quais. Par conséquent ce ne sont pas des entrepôts de déchargement et je les crois liés à l'agora autant qu'au port.

On peut donc supposer que Patara et Andriakè jouaient le rôle de marchés régionaux, où s'échangeaient et transitaient aussi bien les produits de l'arrière-pays destinés à l'exportation que les marchandises importées d'autres régions, par cabotage ou navigation hauturière.

Patara est le débouché naturel de la vallée du Xanthe. On est mal renseigné sur l'économie de cette région⁴⁹ mais il est logique de penser que les villes de la vallée pouvaient importer et exporter toutes sortes de produits à partir de ce port. Andriakè jouait sans doute le même rôle d'*emporium* pour la Lycie centrale et devait concentrer pour redistribution des produits de l'arrière-pays, mais aussi des produits fabriqués dans les installations côtières voisines comme Teimiussa, spécialisée dans les *salsamenta* à partir de l'époque impériale⁵⁰, ou Aperlae, grande productrice de pourpre⁵¹, comme Andriakè elle-même si on en juge par les nombreux dépôts de coquilles de murex retrouvés sur l'agora. De même, les nombreux bateaux qui faisaient escale en Lycie pouvaient fournir à la région toutes sortes de biens d'importation. Ainsi, la construction des *horrea* lyciens constituerait peut-être un acte d'évergésie de l'empereur envers la région, ou une réponse à une demande formulée par Patara et Myra à l'occasion de son voyage en Lycie. Il est en tout cas certain que ces constructions ont eu des répercussions favorables sur le développement des marchés qui bénéficiaient ainsi de structures fonctionnelles permanentes.

les docks d'Ostie une certaine variété pittoresque. Leur disposition même semblait la prévoir. Ailleurs, dans les *horrea Galbana* si l'on s'en rapporte au dessin de Fabretti, dans les *horrea* de Lycie publiés par M. Petersen, les différentes *cellae* sont reliées entre elles. À Ostie, les communications sont rares (entre B 11 et B 12, par exemple) et d'apparition tardive ; la séparation est la règle. Rien ne s'opposait à ce que l'on allât emmagasiner la même denrée dans une suite de *cellae* voisines ; mais rien ne s'opposait non plus à ce que deux entrepôts contigus renfermassent deux produits différents ».

49. On sait qu'à l'époque de la domination lagide, l'ail de Tlos était exporté en Égypte. Une lettre adressée à Zénon vers 250 mentionne sa culture, à Philadelphie (*Pap. Zen.*, 433 ; M. ROSTOVITZEFF, *A Large Estate in Egypt in the Third Century B.C. A Study in Economic History*, Madison 1922, p. 104-105).

50. M. ZIMMERMANN, *Häfen und Hinterland. Wege der Akkulturation an der lykischen Küste. Vorbericht über die Feldforschungen in dem zentrallykischen Orten Tyberissos und Timiussa in den Jahren 1999-2001*, *IstMitt* 2003, p. 289-292 ; H. BRANDT et F. KOLB, *op. cit.*, p. 101.

51. R.L. HOHLFELDER et R.L. VANN, « Uncovering the Maritime Secrets of Aperlae, A Coastal Settlement of Ancient Lycia », *Near Eastern Archaeology* 61, 1998, p. 29-31 ; à l'époque de Dioclétien, la pourpre était particulièrement prisée, au point que l'empereur a probablement fait construire ou rénover une route permettant son transport à partir d'Aperlae, comme tend à le prouver l'inhabituelle borne milliaire décrite comme *columella porphyretica coloris subrubri* par son inventeur (J.K. BAILIE, cité par R. LEADBETTER, « Diocletian and the Purple Mile of Aperlae », *Epigraphica Anatolica* 36, 2005, p. 131.)

On notera enfin que les *horrea* de Myra et Patara ne sont pas des cas isolés en Lycie. En effet, il est possible de reconnaître, à Aperlae, les maigres vestiges d'un petit entrepôt⁵². À la limite orientale de la Lycie, Phasélis, où fut élevé un arc honorifique en l'honneur d'Hadrien, possédait aussi des *horrea*, aujourd'hui complètement ruinés, construits sur le quai du port de la ville. Dans les deux cas, il s'agit de bâtiments de plan comparable (*cellae* juxtaposées), mais de dimensions bien moindres que ceux que nous venons d'étudier. L'existence de ces petites installations fonctionnelles montre cependant que le dynamisme économique de la côte lycienne, qui s'observe dès l'époque hellénistique et qui fut peut-être encouragé par l'empereur Hadrien, s'est maintenu dans cette région jusqu'à l'époque byzantine avancée.

52. H. BRANDT et F. KOLB, *op. cit.*, p. 101, Abb. 143.